



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025

OBJET : CONVENTION AVEC EMMAÛS CONNECT

Recyclage des équipements informatiques de la ville de Brignais

N°2025_092

Date d'affichage de la liste des délibérations : **23 septembre 2025**

Date de transmission en Préfecture : **19 septembre 2025**

Date de mise en ligne : **19 septembre 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **9 septembre 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Catherine PEREZ**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean PETIT - Béatrice VERDIER - Lionel CATRAIN - Christine MARCILLIERE - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Isabelle WEULERSSE - Christiane CONSTANT

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Anne-Claire ROUANET (à Sébastien FRANÇOIS) - Guy BOISSERIN (à Christine MARCILLIERE) - Christophe GALLAY (à Éric JACQUET) - Florence RICHARD (à Michèle EYMARD) - Solange VENDITTELLI (à Laurence BEUGRAS)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Jean-Philippe SANTONI





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025

La Ville de Brignais est engagée depuis de nombreuses années, d'une part, dans des opérations permettant de favoriser l'inclusion numérique des habitants de son territoire et d'autre part, pour une administration plus durable. Dans ce cadre, elle souhaite pouvoir donner une seconde vie aux équipements informatiques dont elle n'a plus l'utilité.

L'association Emmaüs Connect propose une plateforme de collecte, de reconditionnement et de distribution solidaire d'équipements numériques. La plateforme LaCollecte.tech permet aux organisations de donner facilement une deuxième vie à leur matériel informatique inutilisé au profit des publics en situation de précarité sociale et numérique.

Considérant que l'exclusion numérique est une réalité et que sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Garon, cela représente environ 3 800 personnes qui ont besoin d'un ordinateur portable dont environ 290 parmi les moins de 30 ans et 737 parmi le quintil d'imposition le plus pauvre ainsi que 914 personnes qui ont besoin d'un smartphone dont 5 parmi les moins de 30 ans et 224 parmi le quintile d'imposition de plus pauvre (données Emmaüs Connect 2021),

Considérant que les prix de revente du matériel reconditionné par l'association Emmaüs Connect, sont conforme à l'article 2 du décret 2022-1413 du 17 novembre 2022,

Considérant les Articles 16 de la loi n° 2021-1485 du 15 Novembre 2021, 3 du décret n°2023-266 du 12 avril 2023, 178 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 et 1 du décret n°2022-1413 du 7 novembre 2022,

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 9 septembre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- APPROUVER la convention de réemploi et de reconditionnement du matériel informatique entre la Mairie de Brignais et Emmaüs Connect telle que présentée en séance et jointe en annexe
- DÉCIDER de confier le reconditionnement des matériels informatique de la Mairie de Brignais, le permettant, à l'association Emmaüs Connect.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Catherine PEREZ

Pour copie conforme

Le Maire

Stéphane BERARD